



International  
Civil Aviation  
Organization

Organisation  
de l'aviation civile  
internationale

Organización  
de Aviación Civil  
Internacional

Международная  
организация  
гражданской  
авиации

منظمة الطيران  
المدني الدولي

国际民用  
航空组织

T 11/14 - 0291

8 mai 2017

**Objet : Atelier OACI sur les aéronefs télé pilotés (RPAS), Abuja, Nigéria, du 19 au 21 juillet 2017**

**Suite à donner :** a) confirmer votre participation et s'inscrire en ligne avant le 30 Juin 2017 ; et  
b) diffuser cette lettre aux organisations concernées comme prévu au paragraphe 4)

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à l'Atelier sur les aéronefs télépilotés (RPAS) qui sera conjointement organisé par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Autorité Nigériane d'Aviation civile (NCAA) du 19 au 21 juillet 2017, à Abuja au Nigéria. Cet atelier se tiendra à la suite du Symposium sur les RPAS prévu au même endroit du 17 au 18 juillet 2017.

Au cours de cet atelier sur les RPAS, il sera fourni aux États, organisations internationales, opérateurs et parties prenantes des informations de première ligne sur les dispositions du RPAS et les éléments indicatifs y relatif. Cela servira aux Autorités d'aviation civile et à leur personnel impliqué dans le développement et la mise en œuvre de la réglementation RPAS ainsi qu'à la certification et à la surveillance de telles activités.

L'atelier sur les RPAS offre une opportunité unique aux autorités de réglementation, aux fournisseurs de services de navigation aérienne, aux partenaires de l'industrie, aux organisations internationales et autres parties prenantes pour partager leurs connaissances et expériences.

L'atelier sera conduit simultanément en anglais et en français. Les détails pertinents à cet atelier seront bientôt disponibles mais en anglais uniquement, à l'adresse [www.icao.int/Safety/RPAS-Workshops](http://www.icao.int/Safety/RPAS-Workshops). Comme cet atelier abordera des sujets ayant un intérêt pour un large public, vous êtes invités à diffuser cette information à toute organisation de votre État qui pourrait être intéressée à y participer. Le nombre de places étant limité, seuls 30 inscrits seront sélectionnés.

Veuillez-vous inscrire en ligne sur le site Internet du Bureau régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale: [icaowacaf@icao.int](mailto:icaowacaf@icao.int) le plus tôt possible, mais au plus tard le 30 juin 2017.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur régional

Mam Sait Jallow

**Pièce jointe : A – Résultats escomptés**

2/11

## Appendice A – Lettre aux Etats T 11/14

**Atelier OACI, RPAS  
Abuja, Nigeria  
du 19 au 21 juillet 2017**

### RESULTATS ESCOMPTES

1. L'OACI échangera avec les participants sur les travaux en cours relatifs au développement d'un cadre réglementaire international au travers de normes et pratiques recommandées tout comme, les procédures et éléments indicatifs contenus dans *le Manuel sur les systèmes d'aéronefs télé pilotés (RPAS)* (Doc 10019).
2. Les personnels des Autorités d'aviation civile seront en mesure d'identifier le rôle de l'Etat dans le développement de la réglementation tout comme, ses responsabilités en matière de supervision des opérations RPAS.
3. Les participants seront en mesure de distinguer quand s'appliquent les exigences de certification des RPAS des approbations d'exploitation à faible risque des systèmes véhicules aériens non habités (UAS) non certifiés.
4. Les personnels des fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) seront en mesure d'identifier les être en mesure d'identifier les sujets à traiter lors de l'intégration de RPAS dans le système de gestion de trafic aérien (ATM).
5. Les participants pourront prioriser les échanges d'informations entre régulateurs et autres parties prenantes relatives aux RPAS et UAS en vue d'une intégration efficace des RPAS.
6. La portée de l'atelier inclura :
  - a) aperçu des activités RPAS et UAS non certifiées et de leurs nouveaux défis à tous les participants (Etats, exploitants, fournisseurs de services de navigation aérienne, etc.) impliqués dans de telles activités ;
  - b) description du cadre OACI, SARPs et éléments indicatifs ;
  - c) description d'autres initiatives internationales; et
  - d) tour de table entre régulateurs, exploitant de RPAS, constructeurs et fournisseurs de services (ex. ANSP, Exploitants d'aérodromes) pour analyser et discuter d'exemples pratiques de différents environnements opérationnels et réglementaires qui affectent ou présentent un défi pour la gestion des activités RPAS.